



L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	47
Absents :	17	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir :	9	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	8	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AMOROS Elisabeth	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
M. ATTARD Alain	Mme JEAN Amélie	M. RIVET Jean-Philippe
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	M. ROUSSET André
M. BATOUX Philippe	M. LE FAOU Michel	Mme ROUX Isabelle
M. BOREL Félix	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. BOURSE Etienne	Mme MILESI Véronique	M. SILVESTRE Claude
Mme BUCHACA Sophie	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. NOUVEAU Michel	M. VOURET Eric
Mme DECHER Martine	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. DERRIVE Eric	M. PETTAVINO Jean-Pierre	

Absents ayant donné pouvoir :

Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M.GERAULT Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	ayant donné pouvoir à M.PETTAVINO Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M.MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. ATTARD Alain
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Mme BLANCHET Fabienne	Mme NALLET Christine
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MACK Marie-Thérèse
M. JUNIK Pascal	Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. KITAEFF Richard	Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme ROUX Isabelle

	République française 2024/ ... Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 15 février 2024

N° 2024-019	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Désignation des élus à l’Agence d’Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse - AURAV
--------------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code de l’urbanisme notamment les articles L.132-6, L. 318-8-1 et L. 318-8-2 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-071 en date du 13 avril 2023 approuvant la convention cadre 2023-2025 avec l’AURAV ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 1^{er} février 2024.*

Dans le cadre de l’adhésion de LMV à l’Agence d’Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), il est nécessaire de désigner les élus qui siégeront au Conseil d’administration et à l’Assemblée générale de l’AURAV.

Il est proposé de désigner les élus suivants :

- Titulaire : **Gérard DAUDET**
- Suppléant : **Fabrice LIBERATO**

Pour rappel, l’Agence d’Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), association Loi 1901 créée en 2004 à l’initiative de l’Etat, du Département de Vaucluse, de chambres consulaires, du Syndicat mixte du SCOT du Bassin de vie d’Avignon et de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), fait partie de la Fédération Nationale des Agences d’urbanisme.

L’AURAV a plusieurs missions dont la première est d’accompagner les collectivités dans leurs stratégies territoriales, leurs politiques d’urbanisme et d’aménagement ainsi que dans la mise en œuvre du développement durable.

Elle a également une mission d’observation territoriale qui relève de sa connaissance des territoires et des modes de vie des habitants.

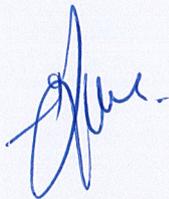
Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** de désigner les élus suivants pour siéger au Conseil d’administration et à l’Assemblée générale de l’AURAV :
 - Titulaire : **Gérard DAUDET**
 - Suppléant : **Fabrice LIBERATO**

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document et acte se rapportant à l’exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,

Isabelle ROUX



Cavaillon, le 19 février 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

